Règlement intérieur 

Toute personne s’inscrivant déclare être apte à suivre les cours proposés, ne pas avoir de contre-indication médicale. Un certificat médical d’aptitude devra être fourni lors de l’inscription. En cas d’absence de celui-ci ou d’une contre-indication révélée ultérieurement l’association Les chemins du yoga se dégage de toute responsabilité.

Les cours dont la participation annuelle sera inférieure à 4 personnes seront annulés après les vacances d’automne. Les participants inscrits pourront soit choisir un autre cours, soit être remboursés de leur abonnement au prorata des cours effectués.

Toute personne ayant un comportement indésirable ou dangereux pour elle-même ou les autres (hygiène, alcool, drogue, violence, non-respect des consignes données par le professeur, …) sera exclue des cours sans remboursement ni indemnité.

Studio : Les participants devront se déchausser à l’entrée du studio afin de garder la salle propre. Le studio met du matériel à disposition. Les tapis devront être nettoyés par les participants et le petit matériel utilisé sera rangé.
Chacun peut apporter son matériel personnel s’il le souhaite.

Assurance : chaque élève est couvert par sa responsabilité civile (vérifiez auprès de votre assureur).

Image : l’association Les chemins du yoga est autorisée à prendre et diffuser des photos des élèves dans le cadre de ses activités sauf avis contraire de ceux-ci (à stipuler ci-après). L’image des professeurs leur appartient et ne peut être utilisée par les élèves.

Conditions générales de vente

**Tout abonnement ou carte est personnel, non cessible et non remboursable**. L’abandon des cours en cours d’année, quel que soit le motif, ne donne lieu à aucun remboursement.
Le studio sera ouvert pendant les périodes scolaires et une partie des vacances scolaires. **Il n’y a pas de cours les jours fériés.** Pendant les vacances scolaires le planning sera allégé et un planning vous sera communiqué 15 jours avant.

**Les cartes et abonnements sont valables du 31 août 2020 au 10 juillet 2021.**

Tout cours non annulé 24 h à l’avance sera compté.

En cas de pandémie et si le studio devait être fermé, des cours vous seront proposés en remplacement (cours en ligne, des fiches de cours, ou équivalent en cours particuliers).

Renseignements

Nom ……………………………………………….. Prénom …………………………………………..

Tel. : ………………………………............

Courriel : ……………………………………………………………………………………………………

Personne à prévenir en cas d’urgence : ……………………………………………………….. Tel. :……………………………………………..

Inscription

Préciser la formule (carte ou abonnement), le jour et l’heure ou cours mobile :

* ………………………………………………………………………………………………………
* ………………………………………………………………………………………………………

**Règlement :** par virement, chèque libellé à l’association **Les chemins du yoga**.

Préciser le nombre de chèques (5 max.) et leurs montants ou espèces :

Fait à Meaux le,

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

